# Secteur du développement des télécommunications



Quinzième réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

Genève, 24-26 février 2010

Document TDAG15/01-F 28 octobre 2009 Original: anglais

**SOURCE**: Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution du Secrétaire général
- 2 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT)
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Evaluation de la mise en oeuvre du Plan opérationnel pour 2009
  - a) Examen de la mise en oeuvre
  - b) Principaux aspects des programmes du Plan d'action de Doha, y compris GSR/GILF
  - c) Rapport d'évaluation sur les projets et les initiatives régionales
  - d) Partenariats et mobilisation des ressources
  - e) Evolution de la composition de l'UIT-D
- 5 Présentation du plan glissant de quatre ans de l'UIT-D (2010-2013)
- 6 Rapport relatif aux travaux préparatoires en vue de la CMDT-10
  - a) Mise à jour concernant les travaux préparatoires en vue de la CMDT-10
  - b) Rapport de la réunion de coordination (Examen des résultats des six réunions préparatoires régionales (RPM)
  - c) Rapport du Groupe de travail du GCDT sur le Plan stratégique
  - d) Rapport du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions et les Recommandations
- 7 Questions relatives aux Commissions d'études de l'UIT-D
- 8 Rapport du Groupe de travail du GCDT sur le développement des ressources humaines
- 9 Rapport du Groupe de travail du GCDT chargé des questions relatives au secteur privé
- 10 Rapport sur la contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI
- 11 Divers

# Secteur du développement des télécommunications



Huitième réunion du Groupe de travail du GCDT chargé des questions relatives au secteur privé

Genève, 22 février 2010

Document GPS08/01-F 28 octobre 2009 Original: anglais

**SOURCE**: Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution d'ouverture du Directeur du BDT
- 2 Message de bienvenue du Président du GCDT
- 3 Remarques liminaires du Président du GTSP du GCDT
- 4 Adoption de l'ordre du jour
- 5 Evolution de la composition de l'UIT-D depuis la CMDT-06; tendances et perspectives
- 6 Examen des activités des Membres du Secteur pendant l'année 2009
- 7 Analyse des réponses apportées au questionnaire envoyé aux Membres de Secteur
- 8 Débat sur l'avenir du GTSP en vue de la CMDT-10
  - Résolution 6 (Doha, 2006), Groupe de travail du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications chargé des questions relatives au secteur privé
- 9 Rapport sur le deuxième Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC (GILF)
- 10 Rapport sur le sommet "Connecter la CEI"
- 11 Adoption du Rapport du Président du GTSP à la prochaine réunion du GCDT
- 12 Divers
- 13 Remarques de clôture

### Le mandat du GTSP est le suivant:

 veiller à ce que les questions relatives au secteur privé concernant le développement des télécommunications qui présentent un intérêt pour les Etats Membres et les Membres de Secteur soient prises en compte;

- veiller à ce que l'UIT-D et les Bureaux régionaux de l'UIT en particulier mettent en oeuvre les moyens nécessaires pour encourager des entreprises du secteur privé à devenir Membres de Secteur et à contribuer davantage, dans le cadre de partenariats avec des entités de télécommunication de pays en développement, notamment celles des pays les moins avancés, à réduire les disparités concernant l'accès universel et l'accès à l'information;
- 3) veiller à ce que l'UIT-D tienne compte dans ses programmes des intérêts et des attentes des Membres du Secteur pour permettre à ces derniers de participer efficacement à la réalisation des objectifs du Plan d'action de Doha et des objectifs énoncés dans le Plan d'action de Genève et dans l'Agenda de Tunis.

### Secteur du développement des télécommunications



Troisième réunion du Groupe de travail du GCDT sur le développement des ressources humaines

Genève, 23 février 2010

Document WGHRD03/01-F 26 octobre 2009 Original: anglais

**SOURCE**: Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution d'ouverture du Directeur du BDT
- 2 Message de bienvenue du Président du GCDT
- 3 Remarques liminaires du Président du GTDRH du GCDT
- 4 Adoption de l'ordre du jour
- 5 Examen des activités du GTDRH en 2009
- 6 Examen des activités du BDT relatives au renforcement des capacités
- 7 Examen des contributions, débats et Plan d'action proposé pour 2010
- 8 Débat concernant l'avenir du GTDRH dans le cadre de la préparation de la CMDT-10
- 9 Rapport du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines du GCDT
- 10 Examen et adoption du projet de rapport du GTDRH au GCDT
- 11 Divers
- 12 Clôture de la réunion

#### Le mandat du GTDRH est le suivant:

- 1) Examiner et évaluer les activités actuelles du BDT dans le domaine du développement des ressources humaines.
- 2) Aider l'Unité HCB du BDT à concevoir un cadre intégré pour les activités DRH devant être mises en oeuvre au cours de la période 2007-2010.
- 3) Contribuer à l'élaboration d'un ensemble de programmes de formation adaptés aux besoins des différentes régions et des différents Etats Membres.
- 4) Organiser, s'il y a lieu, des activités aux niveaux international, régional et national. Il pourra s'agir de colloques, de commissions d'études ou d'ateliers, ou encore d'assistance directe (partage d'expériences) et de facilitation de la réalisation de projets DRH dans des domaines précis.

- Aider la Division HCB du BDT à continuer à afficher des matériels de formation, études de cas, lignes directrices et modèles, selon le cas, sur son site web (http://www.itu.int/itu-d/hrd), en vue de leur utilisation par les membres de l'UIT.
- 6) Collaborer à l'organisation d'un colloque de cinq jours pour tous les membres de l'UIT-D ainsi qu'à l'organisation de réunions régionales annuelles ou bisannuelles de gestionnaires des ressources humaines.
- Publier à l'intention du GCDT un rapport annuel, dans lequel figureront des propositions de recommandation sur les mesures à prendre dans l'avenir et dans lequel seront définis les besoins actuels et futurs auxquels devront répondre les différents projets de développement des ressources humaines, y compris le projet GTU/GTTI, d'autres projets et initiatives similaires, ainsi que les Centres d'excellence, existants et à venir.